

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13 rue des Ajoncs,
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 21 mars 2024

03.2024-24	OBJET : COMMUNICATION Accord cadre à bons de commandes « élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'une identité de marque pour le lancement de son offre de mobilités » - avenant n°1
-------------------	---

VU l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R.2194-8,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU la décision du président n°02.2024-02 du 16 février 2024 autorisant la signature d'un accord-cadre à bons de commandes pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'une identité de marque pour le lancement de son offre de mobilités, avec la société LGDB Consultants (Epeceum), sise 75 rue de la Fontaine au Roi – 75011 Paris, pour un montant maximum de 50 000 € H.T. et pour une durée de 2 ans,

VU l'ensemble des pièces du marché,

VU le projet d'avenant n°1, ci-annexé,

Considérant que cet avenant précise les modalités d'exécution du marché sans avoir d'incidence financière,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure l'avenant n° 1 à l'accord-cadre à bons de commandes pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'une identité de marque pour le lancement de son offre de mobilités avec la société LGDB Consultants (Epeceum), sise 75 rue de la Fontaine au Roi – 75011 Paris.

ARTICLE 2 : que le présent avenant prend effet dès sa signature par les deux parties.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur Le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »



MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté d'Agglomération de CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO,

13 rue des Ajoncs, 44190 CLISSON

Tél : 02 40 54 75 15 Fax ; 02 40 54 75 16

SIRET : 200 067 635 00132

Représentée par Monsieur Jean Guy CORNU, Président de la Communauté d'Agglomération de CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

LGDB Consultants (Epiceum)

8 rue de Valmy – 93100 Montreuil

SIRET : 439 381 674 00035

Téléphone : 01 49 29 75 66

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Accord-cadre à bons de commande : élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'une identité de marque pour le lancement de son offre de mobilités.

■ **Date de la notification du marché public : 26 avril 2024**

■ **Durée d'exécution du marché public : 24 mois**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Les prestations sont rémunérées par application des prix fournis au bordereau des prix unitaires, sans minimum et avec un maxima annuel de 50 000 € HT, valable pour toute la durée de l'accord-cadre, soit 2 ans.**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

La rédaction du cahier des clauses techniques particulières laissait entendre que l'émission des bons de commandes relatifs à la phase 3 ne pouvaient intervenir qu'à l'issue de la phase 2.

L'avenant a pour objet de préciser que l'émission de bons de commandes relatifs aux prestations de conseils et d'assistance de la phase 3 pourront être émis dès la date de notification du marché, ceci afin d'adapter le périmètre des prestations et leur temporalité aux besoins du service communication.

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Montant du marché transféré : **il s'agit d'un marché à bon de commande**

■ Incidence financière de l'avenant :

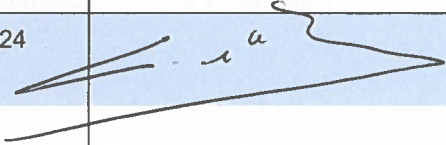
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Christian de La Guéronnière, gérant	Montreuil, le 14/03/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour Clisson Sèvre et Maine agglo :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)